



EDITO

Les luttes antérieures à la COVID ont voulu tirer le signal d'alarme contre les politiques d'austérité et d'abandon des Services Publics. Le virus leur a brutalement donné raison.

Nous avons pu « naïvement, un tout petit moment » penser que l'évidence de la catastrophe annoncée allait permettre de changer durablement de politique...

A l'étonnement de tous, des milliards se sont miraculeusement mis à pleuvoir. Pourtant, aujourd'hui la situation est aussi dramatique qu'au mois de mars

Qui va payer la gabegie ?

L'accès aux soins est de plus en plus problématique. Médicaments, tests, masques sont gérés de façon erratique et mettent en évidence une indigence certaine.

Le 100% santé affiché par le président fait exploser le tarif des mutuelles que les gouvernements successifs ont opportunément substituées à la Sécurité sociale afin d'introduire un maximum de capitaux privés.

Les ARS créés dans le but de diminuer les dépenses ont mené les hôpitaux et les EHPAD au bord de l'asphyxie aggravant d'autant plus la crise économique. Le taux de mortalité dans les EHPADS privés a sans doute été sous-évalué

Pourtant les régressions sociales rebaptisées réformes sont encore à l'ordre du jour :

Nous devons exiger un référendum sur la réforme des retraites

Les retraités comme les autres ont dû se rendre à l'évidence : Ils ont découvert un système de santé en pire état que ce qu'ils avaient imaginé (une infirmière en gériatrie me parlait de la maltraitance des personnes dans son service et de l'indigence de cette spécialité en France: c'était au tout début mars 2020)

L'heure est grave. La crise sociale dont sont témoins les associations humanitaires ne peut se résoudre en ponctionnant les retraités comme prévu par le gouvernement :

Augmentation de la CSG pour les retraités mais baisse généralisée des cotisations sociales aux entreprises sans contreparties.

Suppression de l'abattement de 10% sur les impôts des retraités mais baisse d'impôts de 20MD sur les entreprises et toujours pas d'ISF !

Gageons que la dette ne sera pas remboursée par ceux qui en ont profité.

Les pensions ne sont pas revalorisées à hauteur de l'inflation comme le prévoit la loi ,la rupture d'égalité entre les retraités pour la revalorisation des pensions démontre que la retraite doit devenir une allocation de solidarité et non un revenu lié au travail.

Depuis E Macron les retraités ont perdu 5.5% de pouvoir d'achat

La loi sur l'autonomie portée par M Vachey va à l'encontre de la nécessaire solidarité envers les personnes handicapées ou dépendantes mais ouvre complètement la protection sociale aux assurances privées.

Pour sortir de cette crise nous devons réinventer une SS qui socialise une plus grande partie des richesses afin d'assurer la satisfaction des besoins sociaux du pays. Il y a urgence !

G Kesraoui

P1 : Éditorial

P2 : revalorisation retraites et dépendance

P3 : Édito Pierre Javelas et rapport d'activité

P4 bilan financier et vote

Date à retenir : 17 Novembre 2020

Action sur le pouvoir d'achat des retraités groupe des 9

Revalorisation de certaines pensions de retraite

Quelques dizaines de milliers de retraités ont vu leur pension augmenter ou diminuer au mois d'octobre. En principe, la revalorisation des pensions aurait dû intervenir en janvier dernier. Il était prévu que les retraités touchant moins de 2.000 € de pension brut par mois (base et complémentaire comprises), soit 1 874 € net, bénéficient d'une augmentation de 1 % et les autres, une hausse de 0,3 %. Pour éviter de pénaliser les retraités touchant une pension située entre 2.000 et 2.014 € brut, des taux de revalorisation intermédiaires, de 0,4 %, 0,6 % et 0,8%, ont été prévus.

Mais ce mécanisme étant complexe, la revalorisation n'a pas pu avoir lieu pour tous les retraités, et notamment pour ceux qui se trouvaient dans des taux intermédiaires. Un nouveau calcul était prévu sur les pensions du mois d'avril, distribuées début mai, mais la crise sanitaire liée à l'épidémie de coronavirus l'a reporté. C'est finalement sur les pensions du mois de septembre, versées au mois d'octobre, que la deuxième étape de la revalorisation a eu lieu.

Les retraités proches des 2.000 € de pension totale, et à qui on a appliqué le taux maximal de 1% mais qui devaient, en réalité, bénéficier d'une hausse de seulement 0,8 %, 0,6 %, 0,4 % ou 0,3 %, verront leur pension baisser de quelques euros ou dizaines d'euros à partir d'octobre. Ils n'auront, en revanche, pas à rendre le trop-perçu des mois précédents.

Ceux qui se sont vus appliquer une revalorisation de 0,3 % alors qu'ils avaient droit à plus (0,4 %, 0,6 %, 0,8 % ou 1 %) percevront une pension plus importante début octobre et toucheront les sommes qui auraient dû être perçues les mois précédents.

Encore un dérapage du gouvernement « la partition des retraites » comme cela avait déjà été vue avec la CSG. Cette fois la partition est faite sur le niveau de votre pension. Tout un mécanisme complexe alors que le taux de l'inflation se situe autour de 1,5%. Le COR dans son rapport 2019 avait déjà montré la dégradation du niveau de vie des retraités notamment les plus modestes.

La perte en niveau depuis les 3 dernières années atteint 4,6% par rapport au coût de la vie, soit l'équivalent d'un demi mois de pension ! Cela suffit ! C Argence

SOCIAL ET DEPENDANCE

La crise pandémique sert de prétexte à une remise en cause des fondements de la Sécurité sociale et des droits des retraités. Deux lois sur la dette sociale et l'autonomie sont parues au JO le 8 août. Un rapport sur le financement de la perte d'autonomie, le rapport Vachey, a été publié le 17 septembre. La loi organique ajoute à la "dette sociale" les 136 milliards de déficit de la sécurité sociale induits par les choix du gouvernement pour gérer la crise sanitaire, appauvrissant par là même la sécurité sociale, au lieu d'une prise en charge par l'État dans le cadre des mesures exceptionnelles. La loi ordinaire ouvre la possibilité de créer une 5ème branche pour le financement de l'autonomie, option préférée du gouvernement, au lieu d'un 5ème risque couvert par l'assurance maladie, afin de faciliter l'entrée des assurances dans la protection sociale. Le rapport Vachey propose des pistes « d'économies » pour financer cette nouvelle branche qui sont autant de restrictions des droits : prélèvements supplémentaires sur les pensions de retraite, réduction de moitié de l'abattement de 10 % dont bénéficient les retraités pour le calcul de leur impôt sur le revenu, ponction de dispositifs sociaux (1% logement, caisse d'allocations familiales, etc). Outre des transferts de ressources d'autres branches ou des réductions de niches (comme le crédit d'impôt au titre de l'emploi d'une personne à domicile), le rapport égrène surtout des pistes d'élaboration ou d'extension de prélèvements qui, si elles sont retenues, risquent de mal passer dans l'opinion, notamment la création d'une deuxième journée de solidarité, ou l'alignement du taux de CSG des retraités, inférieur de 0,9 point, sur celui des actifs. Le but est clairement de fragiliser encore plus la sécurité sociale. **La FGR dénonce la création d'une 5e branche de la Sécurité sociale) en 2021 .**

LE MONDE D'APRES.....COMME AVANT.....EN PIRE

Le confinement du printemps a conduit notre pays à constater une évidence : un monde aux dogmes libéraux immuables, devenu incapable de satisfaire les besoins prioritaires de l'immense majorité de sa population.

Chacun s'est donc mis à penser « au monde d'après », un monde plus humain, plus solidaire, plus respectueux de la nature, définitivement éloigné du profit et du productivisme.

Et le Président de la République lui-même déclarait alors « sachons nous réinventer, et moi le premier. »

Qu'en est-il aujourd'hui de cette « réinvention ? »

Un plan de relance à 100 milliards d'euros (il n'y avait pourtant pas « d'argent magique ») qui satisfait pleinement le Président du Medef (« c'est globalement ce que nous avons demandé »).

35 milliards sont réservés à la compétitivité des entreprises dont 20 milliards de baisse d'impôts de production. Pourtant, selon l'OCDE, aucun lien n'est établi entre les deux, et le tout sans aucune condition y compris environnementale, ce qui signifie que même les plus pollueurs sont subventionnés, drôle d'incitation à la transition écologique! Quant à ceux qui ont massivement délocalisé leur production pour maximiser les dividendes de leurs actionnaires, ils auront eux aussi leur part de gâteau !

Et chacun, des chaînes d'info en continu aux autres médias de la pensée bien pensante se réjouit de ce plan, et félicite le gouvernement de sa clairvoyance. Mais ils oublient ce qui est resté dans les marges de cette « relance » : la réduction du temps de travail, l'augmentation des salaires, la lutte contre la précarité, l'augmentation des minima sociaux, le développement des services publics.

A ce sujet, le budget 2021 ne prévoit aucune création d'emplois publics, simplement par exemple la suppression de 947 postes au ministère de la transition écologique et 157 postes au ministère de la santé (les promesses ont été bien vite oubliées!)

Que voyons nous de ce « nouveau monde », sinon des milliardaires toujours plus riches, des salariés de plus en plus précaires, des travailleurs indépendants en grande difficulté, dans un libéralisme qui montre son pire visage : racisme, violence, communautarisme, nationalismes exacerbés.

Un monde où les salariés de Bridgestone ne sont décidément pas des premiers de cordée, et pour lesquels le monde d'après est pire que le monde d'avant.

Pierre JAVELAS

RAPPORT D'ACTIVITES 2019

L'assemblée générale devait se tenir le 5 mai 2020 mais la crise sanitaire de covid nous a empêché de nous réunir et a fortement impacté nos activités tout le long de l'année 2020.

L'activité de nos représentants au CDCA a été très réduite du fait que la parole de retraités n'a pas été prise en compte ce que nous ne pouvons que regretter.

- Le 31 janvier 2019 suite à une intersyndicale du groupe des 9 nous avons tenu un rassemblement devant les permanences de nos députés pour la revalorisation de nos retraites
- Début mars 2019 réunion CE pour préparer l'AG et le congrès national .
- 18 mars AG départemental au Domaine de Rombeau à Rivesaltes.
- Le 2,3 et 4 avril 2019 a eu lieu le congrès national de la FGR au Mans où nous étions 2 représentantes des Pyrénées Orientales.
- Mi-avril participation à la réunion du SNUIPP sur les retraites pour présenter l'action de la FGR
- 14 mai participation à une conférence sur les retraites organisée par la FSU pour présenter la FGR et son activité.
- 15 mai participation à la manifestation nationale sur les retraites à Perpignan.
- 8 octobre manifestation des retraités à Perpignan sur le pouvoir d'achat amputé par la Hausse de la CSG
- 9 novembre intersyndicale du groupe des 9 pour organiser la distribution de tracts sur les

marches de Perpignan ,Thuir et Prades. Lettres envoyées au Préfet et aux députés.

- 12 novembre réunion de la CE départementale
- 5 décembre manifestation du groupe des 9 à Perpignan

L'année 2019 aura été riche en revendications tant sur le plan de la défense de nos pensions que sur la lutte contre le projet de retraite que le gouvernement n'a toujours pas abandonné malgré la crise que nous traversons. Nous devons rester vigilant et réactif !

Bilan financier 2019

Section départementale : **PYRENEES ORIENTALES**

Dpt n° : **66**

CHARGES

MONTANT

PRODUITS

MONTANT

1 Reversement sur cotisations

C1	COTISATIONS ADHÉRENTS DIRECTS	695,45
C2	COTISATION FONDS D'AIDE AUX SECTIONS	
C3	PARTICIPATION AUX FRAIS DE LA RÉGION	

1 Cotisations

P1	COTISATIONS ADHÉRENTS DIRECTS	993,50
P2	COTISATIONS ADHÉRENTS SYNDIQUÉS	436,16
P3	ABONNEMENTS REVUE	
P4	CONTRIBUTIONS DES DPTS AUX FRAIS DE LA RÉGION	

2 Dépenses de fonctionnement

C4	RECRUTEMENT ADHÉRENTS ET COMMUNICATION	
C5	ÉDITION BULLETIN DÉPARTEMENTAL	
C6	DIFFUSION BULLETIN DÉPARTEMENTAL	
C7	FRAIS DE FONCTIONNEMENT (affr., fournitures, pt matériel)	344,19
C8	FRAIS DÉPLACEMENTS ET MISSION (titre dpt ou région)	
C9	FRAIS ACTIONS DE FORMATION (STAGES)	
C10	FRAIS CONGRÈS NATIONAL	1 264,54
C11	ASSURANCE MAIF	
C12	LOCATION LOCAUX ET CHARGES LOCATIVES	
C13	RBST FRAIS DÉPLACEMENTS (CE Bureau) =P13	56,96
C14	FRAIS POUR ACTIONS (banderoles, chasubles, tracts...)	231,70
C15	AUTRES CHARGES	745,00
C16	DÉPENSES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES	

2 Autres recettes de fonctionnement

P5	INTERETS LIVRET EPARGNE	8,62
P6	PRODUITS FINANCIERS ET AUTRES PLACEMENTS	

P9	ACTIONS FORMATION (RBST FRAIS STAGES)	
P10	CONGRÈS NATIONAL (RBST FRAIS DEPLAC.)	

P13	DONS FRAIS DES MILITANTS = C13	
P14	REMBOURSEMENTS FRAIS ACTIONS	
P15	AUTRES PRODUITS	605,00
P16	RECETTES ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES	

3 Dépenses des Sous-Sections

C17	SOUS-SECTIONS DÉPENSES	
-----	------------------------	--

3 Recettes des Sous-sections

P17	SOUS-SECTIONS RECETTES	
-----	------------------------	--

TOTAL DES CHARGES 3 337,84

TOTAL DES PRODUITS 2 043,28

RÉSULTAT 2019 -1 294,56 €

AVOIRS AU 31/12/2019 10 458,95 €

VOTE par correspondance par courrier à :

- Ginette Kesraoui 71 rue du vélodrome 66100 Perpignan
 - Chantal Argence 11 passage des rossignols 66270 Le Soler
- Avant le 20/11/2020

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Vote du rapport d'activité			
Vote du rapport financier			